

**POUR L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL PUBLIC**

**SNUEP
F.S.U**

Syndicat
National
Unitaire de
l'Enseignement
Professionnel

Bulletin Académique N°12
21 novembre 2011

<http://www.bordeaux.snuep.com/>

26, rue Paul Mamert
33800 Bordeaux / 0556689891
snuepaquitaine@gmail.com

Carte des formations : le temps est à l'action forte !

Avant d'en venir à l'action sur la Carte des formations, relisons le Canard Enchaîné de cette semaine : « Pour alléger le fardeau de la dette, rares sont les états qui, comme l'Islande, laissent leurs banques faire banqueroute. Tous veulent « *rassurer les investisseurs internationaux* ». **En privatisant leur service public.** Et en offrant ainsi de nouveaux cadeaux aux marchés. « *En Grèce, il y a beaucoup de biens publics à privatiser*, disait Angela Merkel (pas vraiment l'ennemie des marchés), *et beaucoup de secteurs encore fortement réglementés et verrouillés à développer.* »

Après la Grèce, puis l'Italie, les marchés s'attaquent aujourd'hui à la France. Déjà ici les autoroutes, l'électricité d'EDF, le gaz carbonique sont cotés en Bourse. **Mais il reste des pans entiers de biens et de services publics à «déverrouiller» : la santé, l'éducation, les retraites, la culture, les routes nationales...** Les plans de rigueur n'ont pas fini de se succéder, Sarkozy, Merkel et compagnie de se féliciter de nous avoir sauvés. Tout en laissant les marchés faire leur numéro. » Jean-Luc Porquet

Il n'y a plus que les gogos et bien sûr ceux qui sont intéressés par cette politique pour ne pas voir les dégâts qu'elle génère. C'est pourquoi nous vous alertons sans cesse depuis plusieurs mois. Dans notre domaine, c'est l'enseignement pro public qui est dans la ligne de mire. Et les effets s'en font ressentir particulièrement cette année avec le Bac pro 3 ans et la énième relance de l'apprentissage : 100 sections professionnelles et 150 postes de PLP supprimés dans l'académie, une paille ! Pourtant, ce que l'on avait tenté plusieurs fois de nous vendre, c'était la « rénovation » de cet enseignement et non point sa régression. Mais alors, comment se fait-il qu'après la productique, la structure métallique, la maintenance, c'est aujourd'hui l'électrotechnique que l'on supprime ou que l'on réduit dans de nombreux lycées ? Et comment se fait-il que là où l'on avait rongé jusqu'à l'os la compta et le secrétariat, la création du bac gestion administrative entraîne le plus souvent le regroupement de deux sections (compta et secrétariat) en une seule !!!

Chers Collègues : **ce qui se passe est grave.** Des établissements sont déjà bien entrés dans l'action comme en Dordogne à Vinci et Picasso, Périgueux et à l'Alba à Bergerac (cf notre site). Le feu couve à Coulaures...Et nous savons que cela n'est pas fini. Le SNUEP soutient en première ligne l'action de ces collègues (avec déjà quelques résultats positifs). Mais il faut aller beaucoup plus loin ensemble car la mobilisation générale n'est pas encore suffisante, certains nous disant même être découragés face à ce rouleau compresseur.

Que diantre, Camarades, c'est dans l'adversité que l'on se révèle : **ON NE PEUT et ON NE DOIT PAS LAISSER FAIRE !** Dans les jours prochains, nous allons réunir une intersyndicale pour vous proposer **un calendrier d'actions académiques.** Mais d'ores et déjà, il faut faire monter la pression dans vos bahuts (réunion extraordinaire CA, contact parents, presse, élus, demandes d'audience, grève...) Si la carte des formations programmée reste en l'état, c'est le rouleau compresseur qui gagnera. Nous ne pouvons nous y résoudre...dans l'intérêt de TOUS !

Evaluation des personnels : le projet révoltant du Ministère

Le Ministère vient de transmettre aux organisations syndicales le texte d'un projet de décret modifiant radicalement les modalités d'évaluation des enseignants, CPE et CO-Psy.

Ce projet est inacceptable. Il est une attaque frontale contre les personnels, contre nos métiers et contre l'Ecole. Le chef d'établissement deviendrait ainsi le seul évaluateur de la "valeur professionnelle" des enseignants, CPE et Co-Psy. Le cœur de notre métier (l'enseignement d'une discipline, les activités pédagogiques) ne serait plus évalué. Les progressions de carrière seraient dans les seules mains du chef d'établissement. Jusqu'en 2015, toutes les promotions autres qu'à l'ancienneté seraient gelées.

Le SNUEP est déterminé à combattre ce projet dont il réclame l'abandon. Il proposera dans les jours qui viennent des actions à la hauteur de l'agression subie par les personnels. Une grève unitaire est envisagée pour le 15 décembre.

Le communiqué de presse (15/11) du SNES, du SNEP et du SNUEP :

CCF : Le SNUEP-FSU revendique le maintien du caractère national des diplômes avec le retour à des épreuves ponctuelles cadrées nationalement.

Lors de son audience au ministère en juillet 2011, Le SNUEP-FSU a rappelé que la généralisation du contrôle en cours de formation (CCF), sans concertation ni sans aucun bilan préalable, engendre de grandes difficultés dans les établissements de l'enseignement professionnel.

Le SNUEP-FSU a aussi rappelé que la généralisation des CCF transforme les diplômes nationaux en diplômes « maison », dont la valeur varie selon l'établissement d'obtention.

Le CCF ne garantit pas l'impartialité de l'évaluation. L'enseignant est soumis à la pression d'une hiérarchie souvent avide de résultats et il est pour ses propres élèves un examinateur à la fois concepteur et correcteur de cette épreuve.

Le SNUEP-FSU lance une enquête auprès des stagiaires PLP.

Cette enquête a pour objectif de recueillir votre avis sur les conditions d'entrée dans le métier, sur la qualité de la formation proposée avant et après le concours. Nous aimerions aussi connaître vos difficultés et vos besoins en terme de formation. Cette enquête est anonyme. Il vous suffit de quelques minutes pour la remplir. Nous vous invitons aussi à la diffuser le plus largement auprès de vos collègues stagiaires. Vous trouverez cette enquête à remplir en ligne en cliquant sur le lien suivant :

<https://docs.google.com/spreadsheets/viewform?formkey=dGVHdnZHa3pYc0RzV3l1dGhwM1hEc1E6MQ>

Mutations Inter-Académiques

Plus de 70 000 postes ont été supprimés dans l'Éducation nationale depuis 2003. Le projet de budget prévoit d'en supprimer encore 14 000 en 2012. Au nom de la lutte contre les déficits et du maintien du triple A des agences de notation, **le gouvernement persiste dans sa volonté de réduire drastiquement l'emploi public et asphyxie le système éducatif, obérant ainsi gravement l'avenir de la jeunesse et, donc, l'avenir de ce pays.**

Les suppressions de postes pèsent lourdement sur les possibilités de mutation dans toutes les académies : à chaque poste en moins, ce sont des possibilités de mutation qui disparaissent.

1) Informations :

- [BO N°9 du 10-11-2011 : Mutations 2012](#)

- Spécial Mutation Mutations 2012 à télécharger sur le site <http://www.snuép.com/>

2) Planning

17/11/2011 - 06/12/2011 : affichage des postes spécifiques

17/11/2011 - 06/12/2011 : Saisie des vœux sur SIAM pour le mouvement inter, pour les postes spécifiques et chef de travaux.

09/01/2012 - 20/01/2012 : Dates prévues pour les Groupes de travail académiques qui valident les barèmes pour le mouvement inter

01/02/2012 - 08/02/2012 : Groupes de travail mouvement spécifique : propositions d'affectation

05/03/2012 - 15/03/2012 : Résultats du mouvement inter, tous corps confondus

3) Réunions Mutations

Le SNUEP-FSU organise plusieurs réunions mutations ; après celles du 10 et 17 novembre, il reste :

- Le jeudi 24 novembre de 12h à 14h / IUFM, Salle E 302
- Le mardi 22/11 de 9h à 12h30 à VILLENEUVE SUR LOT, LP Couffignal.
- Le mardi 22/11 de 14h à 17h à BERGERAC, LP l'Alba.
- Le jeudi 1er décembre de 14h à 17h à ORTHEZ, LP Francis James
- Le jeudi 1er décembre de 14h à 17h à MERIGNAC, LP Dassault.

Vous en trouverez la liste avec dates, lieux et autorisation d'absence sur notre site académique.

**Titularisation et CDIisation : ne passez pas à côté de vos droits !
Vérifiez si vos états de services et votre parcours vous y donnent droit**

Avec le SNES, le SNEP et le SNUEP, la FSU continue à fortement s'impliquer, comme elle l'a fait lors des négociations, dans ce dossier au moment où le projet de loi sur les non-titulaires est débattu au Parlement. Pour lutter contre les critères trop restrictifs du projet de loi qui écartent encore de nombreux collègues, nous déposons des amendements et interpellons les parlementaires qui auront à voter le projet de loi afin qu'ils élargissent les conditions d'accès et intègrent dans les lois de finances la création des postes à hauteur de l'enjeu qu'est la résorption de la précarité.

En l'état actuel, le MEN évalue à 10 000 agents les éligibles au dispositif de titularisation sur quatre ans soit un tiers des agents recrutés.

Le premier groupe de travail sur le recensement au ministère de l'éducation en juillet dernier a montré que l'on pouvait douter de la fiabilité de ce recensement effectué à partir d'extractions ministérielles. Le faible nombre d'agents concernés par la mesure ponctuelle de CDIisation annoncé par le ministère (1200 agents) nous a par exemple interpellés.

LE SNES, le SNEP et le SNUEP lancent donc un contre-recensement destiné à nourrir leurs interventions auprès des parlementaires et à pouvoir vérifier la seconde phase du recensement qui se fera dans les académies et les rectorats. Il est certain qu'il y aura des erreurs. Notre but est de pouvoir les rectifier et de vous défendre. Ce recensement et ces fiches sont donc ouverts à tous les non-titulaires.

La loi devrait être votée et publiée entre décembre 2011 et le premier trimestre 2012.

Vous trouverez sur notre site une fiche concernant la titularisation et la CDIisation à nous retourner par mail ou par la poste

La FSU Demande le retrait de la proposition concernant les jours de carence

Le gouvernement poursuit dans sa volonté de faire payer la crise aux salariés du privé comme du public, sous prétexte de chasse aux économies. Au nom d'une soi-disant « équité », il tire les droits de tous les salariés vers le bas en proposant d'allonger encore les jours de carence dans le privé et d'en instaurer une journée dans le public. C'est inacceptable. Ce n'est pas de créer un délai de carence dans le public mais de supprimer celui du privé qui serait équitable !

Le Monde 16 novembre 2011

« Le vieil édifice sur lequel reposait l'évaluation des enseignants depuis la Libération est en train de s'effondrer. Deux documents de travail déjà très aboutis, révélés par le Café pédagogique mardi 15 novembre, prévoient, en collège et lycée, la mise en place d'une évaluation par le chef d'établissement - à la place de l'inspecteur - qui déterminera l'augmentation de salaire du professeur. Une véritable révolution.

Voilà près de deux ans que la directrice générale des ressources humaines du ministère de l'éducation nationale, Josette Théophile, y travaille. L'ancienne DRH de la RATP a été recrutée par le ministre de l'éducation, Luc Chatel, à l'automne 2009, pour "dynamiser", "personnaliser" et "déconcentrer" la gestion des ressources humaines, dit-elle. En somme, pour dépoussiérer une vieille machine qui fonctionne mal aux yeux de l'équipe Chatel ».



17 novembre 2011

Le ministre de l'Education nationale, Luc Chatel, a jugé "possible", dans un entretien jeudi aux Echos, de continuer à réduire le nombre de poste dans l'éducation après 2012, et n'a pas écarté pour la première fois de recourir "à un organisme indépendant" pour l'évaluation des élèves.

"Je pense que si l'on fait des réformes d'organisation et de structures du système éducatif, oui, il sera possible de réduire encore le nombre de postes en ne remplaçant pas un certain nombre de départs en retraite", a déclaré M. Chatel, dans un entretien paru sur le site internet du quotidien économique.

SUD-OUEST du 16/11

« Quatre formations du département seraient sur la sellette : à Périgueux la section étude et définition de produits industriels du lycée Léonard-de-Vinci, à Thiviers le CAP ébénisterie, à Coulaures, la formation de constructeur bois du lycée professionnel du bâtiment, et au lycée professionnel de Ribérac le CAP maintenance et hygiène des locaux.

Autres propositions énoncées : la fusion des deux bacs professionnels en un seul au lycée Picasso de Périgueux, « passant d'une capacité d'accueil de 60 places à 45 », précise Yves Borde ; au lycée de Coulaures, le passage à deux classes de bac pro maçonnerie au lieu de trois.

« Tout cela revient à supprimer 250 places d'accueil et 30 postes dans les lycées professionnels de Dordogne, l'équivalent d'un lycée professionnel complet », résume Yves Borde (NDLR : délégué FSU). Avec de surcroît les « problèmes importants de remplacement dont souffrent « particulièrement les écoles », la moutarde monte au nez des enseignants comme des syndicats. »

PS : depuis la parution de cet article, il semblerait que la situation ait évolué positivement à Thiviers.

Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien !